

Bulletin n° 10

Mobilisations

- Les négociations dans le secteur public ont abouti, jusqu'ici, à des ententes sectorielles entre des composantes du Front commun et le gouvernement du Québec. La question des salaires et des régimes de retraite n'a toujours pas fait l'objet d'un règlement. Rappelons que, pour la question des retraites, le gouvernement du Québec a fait des propositions visant à diminuer ses obligations financières envers le principal régime de retraite du secteur public, soit le RREGOP. Ces propositions sont :
 - Réduire les rentes en augmentant de 5 à 8 ans la période de calcul du salaire moyen ;
 - Repousser de 60 à 62 ans l'âge de la retraite sans pénalité actuarielle ;
 - Augmenter de 4 % à 7,2 % par année la pénalité actuarielle applicable pour une retraite anticipée ;
 - Imposer un mécanisme faisant en sorte que l'âge de la retraite augmenterait en fonction de l'évolution de l'espérance de vie ;
 - Rendre l'indexation des rentes conditionnelle à la situation financière du régime.

<http://frontcommun.org/materiel/outils-dinformation-sur-la-retraite/>

- En octobre dernier, en plein cœur de la campagne électorale fédérale, la Coalition citoyenne pour mieux vivre et vieillir (C2V2) a procédé au lancement public de son manifeste, intitulé *Pour une retraite décente pour toutes et pour tous*. Née dans le sillage des mobilisations contre la loi 15 portant sur les régimes municipaux, la Coalition souhaite élargir les débats sur la retraite et mettre en lumière la faiblesse des mesures destinées à donner aux personnes vieillissantes et retraitées des conditions de vie acceptables. Cette Coalition est pour l'instant formée de 13 associations et organismes.

<http://espaces50plus.com/manifeste-de-la-coalition-c2v2/>